

L'HABITATION

LE TEXTE DU DISCOURS DU MINISTRE

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de l'habitation. Si le ministre donne lecture d'un texte officiel rédigé d'avance lorsqu'il présentera la mesure sur le logement, voudra-t-il le transmettre immédiatement aux porte-parole des partis d'opposition pour leur permettre de le suivre lorsqu'il fera sa déclaration?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Volontiers, monsieur l'Orateur.

LES ROUTES

LA RÉUNION DE CALGARY AU SUJET DU REVÊTEMENT DE LA ROUTE D'ALASKA

M. P. M. Mahoney (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai aussi une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais elle n'a rien à voir aux passeports. Le gouvernement des États-Unis a-t-il demandé au gouvernement canadien d'autoriser un sous-comité du Congrès à tenir des audiences publiques à Calgary (Alberta) le 19 juin au sujet du revêtement de la route d'Alaska?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je vais tenir cette question comme préavis.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LE VERSEMENT AUX CULTIVATEURS—LE RÉGIME DE DEUX PRIX—LE PRIX MINIMUM

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. A-t-il quelque chose à annoncer à la Chambre à la suite de la réunion de ce matin où le ministre de l'Industrie et du Commerce, le ministre d'État de Saskatoon (M. Lang) et lui ont rencontré les représentants des agriculteurs de l'Ouest qui ont demandé un versement immédiat en espèces de \$2,000 à chaque cultivateur de blé, l'établissement du régime de deux prix pour le blé, et la création d'un comité représentant le gouvernement et les agriculteurs, qui mettrait au point une politique d'ensemble à l'égard des grains?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je dirai au député que le groupe ne venait pas exclusivement de l'Ouest. Des représentants de tout le Canada assistaient à la réunion de ce matin. Je puis ajouter seulement que les entretiens ont été utiles.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser

une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Peut-il indiquer à la Chambre s'il a signalé aux représentants de l'industrie agricole avec lesquels il s'entretenait ce matin, que le gouvernement examine favorablement les trois problèmes que j'ai mentionnés et qu'ils ont soulevés.

L'hon. M. Olson: Oui certes, et la réunion se poursuit cet après-midi avec plusieurs fonctionnaires supérieurs du ministère de l'Agriculture.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire qui découle d'une réponse donnée il y a quelques instants à la question n° 2183 que voici:

Le gouvernement accepterait-il d'étudier dès maintenant la possibilité d'établir pour le blé un prix minimum garanti pour 1969 et 1970?

D'après la réponse, si toutefois je l'ai bien comprise, le prix minimum serait de \$1.70 le boisseau. J'ignorais jusqu'ici que c'était là le prix minimum mais telle est la réponse. Je demande au ministre quelles instances ont présentées les représentants de l'agriculture soit ce matin, soit au début de la semaine, au sujet du prix minimum pour que le cultivateur de l'Ouest ne se trouve pas dans une position impossible en raison de l'augmentation du prix des choses qu'il doit acheter et de l'impossibilité où il se trouve d'écouler son blé.

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, en réponse et sans relever l'élément de contestation exprimé...

Le très hon. M. Diefenbaker: Il ne s'agit pas de contestation. C'est un fait.

L'hon. M. Olson: ... la réponse faite au sujet du prix de \$1.70 n'indiquait pas qu'il s'agissait d'un prix minimum. On a dit que c'était le prix de départ lequel, en fait, constituait un prix minimum. L'autre partie de la question concernait les instances présentées. Le très honorable représentant n'ignore pas, j'en suis sûr, que nous avons reçu beaucoup d'instances diverses au sujet de ce que le prix minimum devrait être et même sur quelle base on devrait établir les autres prix de l'industrie du blé.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je suis heureux de voir confirmer par le ministre que j'avais raison dans la manière dont j'ai interprété la réponse d'il y a quelques instants. Revenant aux instances présentées, voudrait-il dire à la Chambre quel est l'écart entre le prix de \$1.70 et le maximum réclamé par les organisations agricoles comme prix de base avant que les cultivateurs n'atteignent le prix minimum?